

# **CALENDRIER POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2019-2020**

## **2<sup>ème</sup> période et examens de décembre**

Deuxième période : D1 : du 12/11 au 14/02/2020 (11 semaines de cours effectifs)

D2 et D3 : du 12/11 au 21/02/20 (10 semaines de cours effectifs)

12/11 : début de la 2<sup>ème</sup> période

29/11-05/12 : révisions 4- 5-6

02/12-06/12 : révisions 3

05/12 : ouverture de la session d'enregistrement des points des examens de décembre

06/12-18/12 : examens 4-5-6

09/12-18/12 : examens 3

11/12-18/12 : semaine de cours adaptés au premier degré

19/12 : AM : conseils de classe de 3-4-5-6<sup>ème</sup> (absences aux examens ; cas particuliers).

Impression des feuilles de bulletin des examens de décembre

PM : remise du bulletin des examens de décembre et réunion des parents

Rentrée des documents pour la 1<sup>e</sup> période et les examens

20/12 : cours normaux jusqu'à 12h45

21/12-05/01/20 : vacances d'hiver

06/01/20 : récupération des bulletins

14/02 : fin de la 2<sup>e</sup> période au 1<sup>er</sup> degré

17/02 au 19/02 : enregistrement des points de la 2<sup>ème</sup> période pour le premier degré

20/02 : impression des bulletins au 1<sup>er</sup> degré

21/02 : remise des bulletins de la 2<sup>ème</sup> période pour le premier degré

fin de la 2<sup>ème</sup> période aux deuxième et troisième degrés

22/02-01/03 : congé de détente (carnaval)

20/02 : conseils de classe : 13h30 : 1<sup>ère</sup>

15H30 : 2<sup>ème</sup>

02/03-04/03 : enregistrement des points de la 2<sup>ème</sup> période pour les deuxième et troisième degrés

03/03 : conseils de classe : 16h20 : 3G + 3 et 4TQ

05/03 : impression des feuilles de bulletins de la 2<sup>e</sup> période pour les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés

06/03 : remise des bulletins de la 2<sup>ème</sup> période pour les deuxième et troisième degrés

02/03-10/03 : congé de détente (carnaval)

05/03 : conseils de classe : 14h30 : 4G

16h20 : 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>

09/03 au 03/04 : stages 6TQ

12/03 : réunion des parents

13/03 : rentrée des documents de la 2<sup>ème</sup> période